



A Genève, 1700 enfants coincés dans la «jungle» de la logopédie

par [Sophie Gaitzsch](#)



Image d'illustration. | Pixabay

Trouver un logopédiste pour son enfant à Genève? «C'est la jungle», un «parcours du combattant», de la «science-fiction», résumant des parents. Les services étatiques et les logopédistes indépendants sont totalement dépassés par la forte demande. Fin juin 2021, il y avait 1774 enfants en attente d'une prise en charge dans le canton. En moyenne, les familles doivent patienter neuf mois pour accéder à un premier bilan, auxquels il faut souvent ajouter tout autant de temps pour un début de suivi.

Pourquoi c'est inquiétant. Cette situation alarme particulièrement les spécialistes de la petite enfance, qui pointent les conséquences dramatiques de tels délais pour leurs jeunes patients. Les difficultés du langage oral et de la communication s'installent, mettant en danger les capacités d'apprentissage et de développement.

Catherine Berney, logopédiste indépendante qui prend en charge spécifiquement les 0-4 ans:

«A cela s'ajoute l'anxiété des parents, qui péjore les interactions avec l'enfant et enclenche une véritable spirale négative. Pour un jeune enfant, attendre un traitement plus d'un an correspond souvent à la moitié de sa vie!»

Pour les plus grands, des troubles qui ne sont pas traités impactent la confiance en soi et la participation en classe, et peuvent provoquer des retards du langage écrit.

«Ce sont des enfants en souffrance. Et là aussi, l'inquiétude des parents et l'impuissance qu'ils peuvent ressentir accentuent le vécu déjà difficile de ces jeunes», soulignent Séverine Coquoz et

Clotilde Marsault, du comité de la section genevoise de l'Association romande des logopédistes diplômés (ARLD).

Dans la situation actuelle, les logopédistes craignent aussi que les parents se découragent et renoncent tout simplement à entrer dans le bal des listes d'attentes, notamment les familles plus démunies ou qui maîtrisent moins bien le français.

Séverine Coquoz et Clotilde Marsault:

«Il y a cinq ans, les parents trouvaient une logopédiste après un mois. Désormais, on sait que c'est extrêmement difficile. Il y a une forme de fatalité qui peut les pousser à abandonner.»

«**Mon téléphone sonne tout le temps**». Pour bien comprendre la problématique, il convient de revenir sur le fonctionnement de la logopédie à Genève.

Un enfant qui manifeste un trouble du langage oral ou écrit, en général détecté par son pédiatre, la crèche ou l'école, doit d'abord faire l'objet d'un bilan logopédique. Ces évaluations sont effectuées par un grand service qui dépend du canton (Guidance infantile des Hôpitaux universitaires de Genève, consultation Pôle-Cité de l'Université de Genève, Office médico-pédagogique) ou par un spécialiste indépendant. Pour cette première étape, il faut donc compter en moyenne neuf mois d'attente, selon les données recensées par l'ARLD.

Si l'évaluation, qui nécessite généralement trois ou quatre rendez-vous, débouche sur une indication de traitement, le dossier passe en main du Service de la pédagogie spécialisée (SPS) du Département de l'instruction publique (DIP). C'est lui qui finance la logopédie et décide d'un octroi de prestations. Ici, l'examen d'un dossier prend 4 mois en moyenne, selon l'ARLD. Le DIP, lui, indique qu'il serait plutôt de trois mois, un délai qu'il explique par une forte augmentation de 70% du nombre de dossiers reçus en 2021 par rapport à 2020. Pour faire face à la situation, il prévoit de simplifier les processus d'évaluation du SPS et de dédier du personnel supplémentaire à cette tâche début 2022.

Une fois la décision de prise en charge validée, le suivi peut débuter. Si l'évaluation a eu lieu chez un ou une logopédiste indépendante, il démarre en général rapidement chez le même spécialiste. En revanche, si le bilan a été effectué par un service du canton, les parents doivent se mettre en quête d'un logopédiste indépendant. Ici, l'attente moyenne est estimée à 8 mois.

«Les sollicitations sont infernales», se désole Catherine Berney.

«Mon téléphone sonne tout le temps mais je ne peux pas répondre à tout le monde. Depuis plusieurs années, j'ai un répondeur annonçant que je ne prends pas de nouveaux cas. Je n'en suis pas fière, mais je ne peux pas faire autrement.

Lorsque je rappelle certains parents, je vois à quel point ils sont reconnaissants. Quand un diagnostic de trouble du spectre autistique, par exemple, est posé chez un enfant de deux ans, les parents se retrouvent face à des listes d'attente partout: pour la logopédie, la psychomotricité, au Service éducatif itinérant...Tous les services débordent.»

Pourquoi le système craque de partout. Il y a Genève environ 300 logopédistes, un nombre stable depuis plusieurs années. En parallèle, la demande augmente, ce qui s'explique par plusieurs facteurs. Simone Hardt Steffenino, cheffe de clinique à la Guidance infantile des HUG:

«Nous avons désormais la capacité de détecter les troubles du langage plus tôt. Les jeunes enfants sont dépistés et orientés plus rapidement, ce qui est primordial afin de pouvoir les aider durant les trois premières années de vie, un moment clé pour le développement du langage et de la communication. Cela favorise une meilleure intégration à l'école et a des effets positifs sur toute la vie future.»

La spécialiste cite aussi l'isolement de certaines familles, encore accentué par la pandémie, et les parcours cabossés des populations migrantes, qui peuvent avoir un impact sur le développement. Enfin, le rôle des écrans est pointé du doigt.

«Un enfant devant un écran est un enfant occupé mais qui n'interagit pas. Or les interactions avec des êtres humains sont primordiales pour l'accès au langage.»

Sans oublier que Genève connaît une importante progression démographique, ce qui pousse mécaniquement les besoins vers le haut.

L'ARLD, de son côté, souligne que la prévalence des troubles du langage dans le canton, de 10%, correspond à ce que montrent les données internationales et la littérature scientifique, et que la situation aurait donc pu être mieux anticipée.

Du côté de la formation, qui a lieu à l'université (bachelor en psychologie puis master de spécialisation), pas grand-chose n'est fait pour que davantage de logopédistes puissent exercer. A l'Unige, sur les 30 à 50 candidats à la maîtrise en logopédie qui se présentent chaque année, 22 à 24 sont retenus. «Et tous et toutes ne vont pas ensuite exercer sur le canton de Genève»,

précise le service de presse de l'institution. Une augmentation des capacités, en réflexion, s'avère cependant compliquée car le nombre de places de stage, un passage obligé de la formation (800 heures en tout), sont limitées.

En clair: Genève manque de forces sur le terrain mais ne peut pas former davantage car les forces manquent sur le terrain. C'est le serpent qui se mord la queue.

Un autre facteur entre aussi en jeu. Une fois diplômés de l'université, les logopédistes doivent travailler à 50% dans un service de l'Etat pendant deux ans pour être accrédités. Ce prérequis, instauré en 2014 pour freiner une vague d'installations d'orthophonistes français dans le canton, restreint les possibilités. Car là aussi, les places sont comptées. Le canton a toutefois assoupli un peu le système: depuis cet été, ces deux ans de pratique peuvent avoir lieu dans un autre canton.

Inquiétude et colère chez les logopédistes. Dans ce contexte tendu, les logopédistes expliquent que, pour ne rien arranger, le SPS octroie de plus en plus souvent des traitements qui ne correspondent pas à leurs demandes: une heure par semaine au lieu de deux, un an plutôt que deux (ce qui implique de refaire une demande pour un nouvel octroi au bout d'un an)... Le SPS questionne aussi régulièrement leurs indications thérapeutiques, ce qui n'arrivait pas par le passé. «Ces prises en charge moins fréquentes ne correspondent pas au besoin, et ne sont donc pas qualitatives. Au final, cela débouche sur des traitements plus longs», regrette l'ARLD.

Le DIP, de son côté, indique que selon ses données, les octrois partiels représentaient 2% des cas en 2020, et 3,7% en 2021.

Les logopédistes sont également montés au créneau à la suite de l'adoption du nouveau règlement sur la pédagogie spécialisée. Entré en vigueur à l'été 2021, il interdit la facturation rétroactive. En clair: auparavant, si leur évaluation concluait à la nécessité d'une prise en charge, les logopédistes indépendants commençaient le traitement sans attendre la décision d'octroi du SPS. Une fois cette dernière délivrée, ils pouvaient facturer les heures déjà effectuées. Une possibilité que les nouvelles règles suppriment, retardant le début de suivi pour des enfants qui ont une place réservée dans un cabinet, et obligeant les logopédistes à garder des plages horaires vides en prévision de la future prise en charge de leur patient.

L'ARLD, qui n'avait pas été consultée et fustige les «décisions unilatérales» du DIP, n'est pas fondamentalement opposée à la suppression de la rétroactivité. «Elle ne constituerait pas un problème en soi si les décisions d'octroi du SPS intervenaient en deux ou trois semaines.» Mais avec une attente de quatre mois...

Face à la fronde et à l'évident décalage avec la réalité du terrain, la mesure fait l'objet d'un moratoire jusqu'au 31 décembre. Après cette date, le SPS a offert des garanties à l'ARLD, expliquant qu'il ferait preuve de souplesse si un début immédiat de traitement s'avérait justifié «dans l'intérêt de l'enfant». Une promesse qui n'apaise que partiellement les craintes des logopédistes, qui se demandent comment elle sera appliquée.

Pallier les manques. Faute de perspectives de changement, de nouvelles offres voient le jour pour tenter de parer au plus pressé. En décembre 2019, les HUG ont ouvert une consultation gratuite et sans rendez-vous pour observer les enfants, conseiller les parents et évaluer ce qui peut être mis en place.

Une association, Agathe, a monté un centre interdisciplinaire qui regroupe logopédie, psychomotricité et ergothérapie sous un même toit, pour faciliter la prise en charge des enfants qui nécessitent plusieurs soins. «Nous prenons en charge 50 familles. Nous avons ouvert en octobre et il y a déjà une liste d'attente», note Ivo Canonica, le coordinateur du centre.

La deuxième mission de la nouvelle structure est de contribuer à la formation de la relève. Pour la logopédie et même s'il n'est pas un service de l'Etat, le centre a reçu l'autorisation d'accueillir des diplômés du master pour les deux ans de pratique requis afin d'être accrédité. Il s'agit de deux postes dont le financement a pu être assuré grâce à des fondations.